# Guide de rédaction des propositions

**Les propositions présentées au Conseil général portent sur des enjeux relevant de l’Église qui dépassent les limites de la compétence d’un conseil régional. Le présent guide fournit plus de détails et des exemples de formulation pour rédiger les propositions.**

1. **Quel est l’enjeu? Pourquoi cet enjeu est-il important?**

*Décrire brièvement (environ quatre phrases) l’enjeu et son importance.*

**Exemple de formulation**

Nous croyons que Dieu-Jésus-l’Esprit Saint nous appelle à :

* faire quelque chose à propos de…
* nous engager à agir à l’égard de…
* répondre au défi de…

1. **Quelle est la situation actuelle?**

*Décrivez la pratique ou la politique actuelle en question, en indiquant ou en citant la source de cette information.*

1. **Quelle est la recommandation?**

*Décrivez comment le Conseil général peut répondre à cet enjeu.*

Afin d’éviter d’être trop normatif, veuillez proposer plusieurs options sur la manière dont le Conseil général pourrait répondre. Vous pouvez également commenter le résultat escompté de l’adoption de chaque option.

Exemple de formulation

**(Nom)propose que le Conseil général puisse :**

1. tenir une étude ou une discussion sur l’enjeu :

Il pourrait être demandé au Conseil général de tenir une conversation sur un enjeu particulier aux seules fins de la discussion, sans prise de décision en matière de politique ou de mesure à prendre.

1. prendre une mesure concernant l’enjeu, qui pourrait comporter :

* que le Conseil général ordonne l’élaboration d’une politique ou d’une stratégie reposant sur des principes et des paramètres précis;
* que le Conseil général adopte une position de principe ou une stratégie en matière de politique;
* que le Conseil général encourage les paroisses et les autres communautés de foi à prendre des mesures touchant l’enjeu ou leur suggère de telles mesures.

Les suggestions de formulation d’une politique ou d’une stratégie peuvent être présentées comme des options à prendre en compte dans le processus décisionnel, mais pas comme des attentes d’un résultat particulier.

**4. Contexte**

*Donnez les détails dont le Conseil général a besoin pour prendre une décision éclairée sur la proposition.*

Quel est l’historique de cet enjeu? Quels sont les principaux enjeux théologiques, ecclésiologiques, relatifs à la mission ou de justice sous-jacents? Quels sont les principes qui sous-tendent cet enjeu?

**5. Comment cette proposition nous aide-t-elle à respecter les engagements de notre Église en matière d’équité?**

*Décrivez en termes généraux la manière dont la proposition s’inscrit dans le cadre de positions et de principes établis en matière d’équité.*

Au cours des années, le Conseil général a pris les nombreux engagements suivants en matière d’équité :

* adopter la [[Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones](https://egliseunie.ca/adoption-de-la-declaration-de-lonu-sur-les-droits-des-peuples-autochtones-en-tant-que-cadre-de-la-demarche-de-reconciliation/)](https://egliseunie.ca/adoption-de-la-declaration-de-lonu-sur-les-droits-des-peuples-autochtones-en-tant-que-cadre-de-la-demarche-de-reconciliation/) en tant que cadre pour la réconciliation entre les peuples autochtones et non autochtones;
* adopter les [Appels à l’Église](https://egliseunie.ca/appels-a-leglise-les-intendantes-et-intendants-de-notre-cercle-autochtone/) par les intendants et les intendantes du Cercle autochtone en tant que fondement d’une nouvelle relation;
* accueillir les [personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre](https://egliseunie.ca/ressources/vivre-ensemble/linclusiondespersonneslgbti/) en tant que membres à part entière et membres du personnel ministériel de l’Église;
* s’engager à devenir [une église interculturelle](https://egliseunie.ca/perspectives-dune-eglise-interculturelle/);
* s’engager à devenir une Église ouverte, accessible et sans obstacle, permettant [la pleine participation des personnes handicapées](https://united-church.ca/community-and-faith/being-community/disability-and-inclusion) (en anglais);
* travailler à l’établissement d’un bilinguisme fonctionnel et [veiller à ce que les ministères francophones fassent partie intégrante de l’identité, de la mission et de la vision de l’Église](https://can01.safelinks.protection.outlook.com/?url=https%3A%2F%2Funitedchurch.sharepoint.com%2F%3Af%3A%2Fs%2FUnitedChurchCommons%2FEpAk5ESbgIxMo7AHp_91F6gBlX3cdSQ8rY1gSrv9ovjYEQ%3Fe%3DS8jXOV&data=04%7C01%7Cswelch%40united-church.ca%7C406ff1c8f20f40c8e62908d947995475%7Ccf18b5a826784011931215f0f7157574%7C0%7C0%7C637619546133364906%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJWIjoiMC4wLjAwMDAiLCJQIjoiV2luMzIiLCJBTiI6Ik1haWwiLCJXVCI6Mn0%3D%7C1000&sdata=%2FsAhctDyCyvqCX7g6MpC6FsM80Tpil0We%2FLgkk6qQTQ%3D&reserved=0);
* [[s’opposer à toute forme de discrimination](https://unitedchurch.sharepoint.com/:w:/r/sites/UnitedChurchCommons/PublicDocuments/Shared-Publicly/What%20We%20Believe%20and%20Why/Intercultural%20Ministries/United%20Church%20of%20Canada%20Commitment%20to%20Inclusion%20(GC40%202009%20089).docx?d=wa81c21aa63cf43318fb773afa97b0e7a&csf=1&web=1&e=DiCbhi)](https://unitedchurch.sharepoint.com/:w:/r/sites/UnitedChurchCommons/PublicDocuments/Shared-Publicly/What%20We%20Believe%20and%20Why/Intercultural%20Ministries/United%20Church%20of%20Canada%20Commitment%20to%20Inclusion%20(GC40%202009%20089).docx?d=wa81c21aa63cf43318fb773afa97b0e7a&csf=1&web=1&e=DiCbhi) (en anglais) fondée sur l’identité;
* élaborer une politique de lutte contre le racisme et s’engager à devenir une [Église antiraciste](https://egliseunie.ca/proposition-pour-devenir-une-eglise-antiraciste/).

Qui a été consulté lors de l’élaboration de la proposition? La proposition a-t-elle été élaborée *avec* les gens ou *en leur nom*? Quel pourrait être l’incidence de cette proposition sur les personnes et les communautés? À qui apporte-t-elle un avantage et qui désavantage-t-elle?

**Pour l’instance transmettant cette proposition au Conseil général :**

*Veuillez sélectionner l’option appropriée et fournir les principaux points de discussion concernant les enjeux transmis au Conseil général :*

*□ En accord*

*□ En désaccord, sans transmission de la proposition au Conseil général*

*□ En désaccord, avec transmission de la proposition au Conseil général*

*□ Sans prise de position pour l’instant*

*Commentaires\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

Mentionnez les points de discussion susceptibles d’aider le Conseil général dans ses délibérations. En cas de transmission de la proposition avec désaccord, veuillez indiquer les raisons de ce choix. Les observations complémentaires des conseils régionaux peuvent mentionner d’autres options.

**Qui présentera (par vidéo préenregistrée) cette proposition au nom de l’instance qui l’a adoptée?**

Courriel de la personne responsable :

Si vous avez des questions concernant cette proposition, veuillez les transmettre à [GC45@united-church.ca](mailto:GC45@united-church.ca)

**Un aperçu du processus pour le 45e Conseil général**

Les personnes, les communautés de foi, les réseaux et les regroupements de l’Église Unie peuvent soumettre une proposition à leur conseil régional respectif pour examen.

Les conseils régionaux s’approprient alors la proposition et peuvent y apporter les révisions et les modifications voulues. Ils la transmettent ensuite au Conseil général en exprimant un accord, un désaccord (en expliquant la raison du désaccord) ou l’absence de prise de position pour l’instant.

Tout comme les 43e et 44e Conseils généraux, le 45e Conseil général adoptera une approche multiphases : apprendre, discuter et décider en l’espace de trois mois.

Les séances d’apprentissage et de discussion se dérouleront en ligne au cours du mois de juin. La phase d’apprentissage se concentrera sur la clarté et la compréhension de la proposition au moyen de webinaires et de vidéos en ligne fournis par l’instance à l’origine de la proposition (ou l’instance désignée). Les groupes de discussion examineront les mérites de la proposition en proposant des commentaires, des affirmations et des révisions dans le cadre d’une conversation en ligne. On s’attend des groupes de discussion qu’ils étudient chaque proposition et des personnes qui prennent les notes qu’elles consignent les commentaires favorables, défavorables et les révisions suggérées.

Le groupe d’animation (ou l’équipe des voies à suivre [Way Forward]) examinera toutes les informations fournies par les groupes de discussion pour chaque proposition et présentera une voie à suivre pouvant inclure une nouvelle proposition améliorée reflétant la sagesse de l’instance.

Les séances de décision se tiendront lors des séances hybrides convoquées du 7 au 12 août 2025, au cours desquelles on proposera, débattra, précisera et soumettra au vote la réponse du Conseil général aux propositions, en utilisant le plus possible un modèle consensuel, des indicateurs non contraignants de l’enthousiasme ou de l’indifférence, et les règles de Bourinot.